



*Le Directeur de Cabinet
du Président de la République*

N° PDR/CP/BEAR/C004282

Monsieur Olivier CADIC
Sénateur des Français établis hors de France
Palais du Luxembourg
15 TER RUE DE VAUGIRARD
75291 PARIS CEDEX 06

Paris, le

24 AOUT 2020

Monsieur le Sénateur,

Le Président de la République a bien reçu le courrier que vous avez souhaité lui adresser concernant la situation de la société de haute technologie Photonis, sise à Brive-la-Gaillarde.

Sensible aux raisons qui ont guidé votre démarche, le Chef de l'Etat m'a confié le soin de vous en remercier et de vous assurer de toute l'attention avec laquelle il a pris connaissance de vos réflexions concernant l'actuelle procédure de cession du groupe Photonis.

Monsieur Emmanuel MACRON est particulièrement attaché à la pérennité et au développement de notre base industrielle et technologique de défense (BITD) et les préoccupations dont vous faites état sont légitimes alors que ce dossier revêt une importance particulière pour notre souveraineté.

Monsieur Emmanuel MACRON sait par ailleurs que cette entreprise représente ce que notre pays sait faire de mieux en termes de haute technologie et de savoir-faire industriel. Aussi, vous pouvez être certain que ce dossier est suivi très attentivement au plus haut niveau de l'Etat au vu des enjeux stratégiques qu'il recouvre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Patrick STRZODA

